



LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 49 92 22 12 / 06 79 28 19 02
amaplejardinepicure@gmail.com



CONTRAT ŒUFS SAISON 29 JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 au MERCREDI 24 AVRIL 2024

Le présent contrat est passé pour une distribution d'ŒUFS issus de l'Agriculture Biologique entre Solange MINODIER, certifiée AB, demeurant Chemin des Tripettes, la Baronnie, 13113 Lamanon et l'adhérent de l'AMAP le Jardin d'Epicure.

Nom Prénom :

Mobile :

MODALITES D'ENGAGEMENT

La souscription au présent contrat implique l'adhésion à l'association AMAP le jardin d'Epicure conjointement avec celle du réseau des AMAP de Provence.

Les signataires s'engagent à respecter les principes définis dans la charte des AMAP.

Les œufs sont approvisionnés de façon hebdomadaire par Mme Minodier et la valeur de la boîte de 6 œufs est fixée à 3,20 €.

L'Amapien accepte les conséquences des difficultés inhérentes à ce type de production et sera solidaire du producteur en cas de problème. Si la ponte venait à diminuer, il ne sera attribué qu'une boîte par adhérent pour permettre à chacun d'être servi.

Une rupture anticipée du contrat à l'initiative de l'amapien est possible en cas de problèmes majeurs et doit être entérinée par le conseil d'administration. Les commandes non récupérées sont redistribuées.

Chèques à l'ordre de Solange Minodier

PANIER D'ESSAI

1 boîte semaine duau	3,20 € x 4 = 12,80 €	Chèque n° :
2 boîtes semaine duau	3,20 € x 8 = 25,60 €	
1 boîte par quinzaine les	3,20 € x 4 = 12,80 €	
2 boîtes par quinzaine les	3,20 € x 8 = 25,60 €	

SAISON COMPLETE du JEUDI 2 NOVEMBRE 2023 au MERCREDI 24 AVRIL 2024

1 boîte semaine : 26 boîtes	3,20 € x 26 = 83,20 € ou 2 chèques de 41,60 €	Chèque n° :
2 boîtes semaine : 52 boîtes	3,20 € x 52 = 166,40 € ou 2 chèques de 55 € et 1 de 56,40 €	Chèque n° :
1 boîte par quinzaine : 13 boîtes	3,20 € x 13 = 41,60 €	Chèque n° :
2 boîtes par quinzaine : 26 boîtes	3,20 € x 26 = 83,20 € ou 2 chèques de 41,60 €	Chèque n° :

EN COURS DE SAISON duau.....

1 boîte semaine :boîtes x 3,20 € =€	Chèque n° :
2 boîtes semaine :boîtes x 3,20 € =€	Chèque n° :
1 boîte par quinzaine :boîtes x 3,20 € =€	Chèque n° :
2 boîtes par quinzaine :boîtes x 3,20 € =€	Chèque n° :

Fait à Istres le

Le Producteur

L'Amapien